

donnée à la Commission pour faire une enquête générale et complète sur l'administration de la ville de Montréal par son Conseil. Cette Commission devait d'abord compléter ses travaux pour le quinze juillet. Du moment que l'enquête a été commencée il est devenu évident que nous ne pourrions pas terminer nos travaux pour cette date et le comité des citoyens a demandé une prolongation, une extension de cette commission. Une prolongation a été accordée jusqu'au 15 septembre. Nous nous sommes remis à la besogne, nous avons entendu et questionné un grand nombre de témoins, au delà de cinq cents exhibits ont été produits, et malgré que nous ne soyions pas entrés dans tous les départements, je dois dire que pour ma part nous avons maintenant une idée juste de l'administration civique de Montréal. Par la preuve qui a été faite dans ces derniers temps, je crois que plus on repasse de départements, plus on examine de témoins, plus c'est pareil.

Je crois que je suis en position de faire un rapport après avoir examiné la preuve faite et les documents produits.

Je comprends jusqu'à un certain point qu'on dise qu'il n'est pas nécessaire de prolonger cette enquête plus longtemps.

Nous savons à quoi nous en tenir, par exemple, après avoir entendu Monsieur Parent, je crois que nous devons être fixés quant au système en vigueur pour l'éclairage, dans la cité de Montréal. Je crois que cette Commission a atteint son but.

Encore une fois, je crois que personne ne pourra faire de reproches au comité des citoyens ni aux avocats qui ont fait un travail considérable devant cette commission.

Cette Commission expirait le quinze septembre. Je ne pensais pas siéger le quinze septembre, parce que depuis assez longtemps le quinze septembre avait été fixé pour fête civique.